



Éducation postsecondaire des Premières Nations :

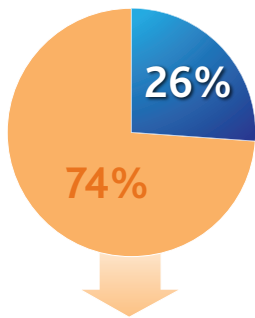
Fiche de renseignements sur les étudiants

La présente fiche de renseignements a pour but de donner un aperçu de la participation des membres des Premières Nations au Canada à un programme d'études postsecondaires (EPS) et de leur réussite. Les Premières Nations ont des droits inhérents et issus de traités à l'apprentissage tout au long de la vie, y compris à l'éducation postsecondaire. À l'heure actuelle, les étudiants des Premières Nations qui font des études postsecondaires ont accès au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAEPS) de Services aux Autochtones Canada (SAC) pour obtenir une aide financière. La fiche de renseignements utilise les données du PAEPS, ainsi que du recensement de 2021, et est limitée par la disponibilité des données du gouvernement fédéral.



L'éducation postsecondaire des Premières Nations en bref

503 405

Population des Premières Nations âgée de 25 à 64 ans ¹



Taux de réussite d'études secondaires des Premières Nations

-  N'ont pas terminé l'école secondaire
-  Ont terminé l'école secondaire



84 313

Les étudiants qui obtiennent un diplôme d'études secondaires sont tenus de combler l'écart entre les Premières Nations et les non-Premières Nations en matière d'enseignement secondaire.



372 375

Membres des Premières Nations âgés de 25 à 64 ans qui ont terminé leurs études secondaires

144 130

diplômés de l'enseignement secondaire n'ont pas achevé d'études post-secondaires



112 800

étudiants ne suivent pas d'études postsecondaires (EPS)



31 330

étudiants ont suivi des études post-secondaires en 2021



24 722

étudiants ont eu accès au PAEPS en 2021²

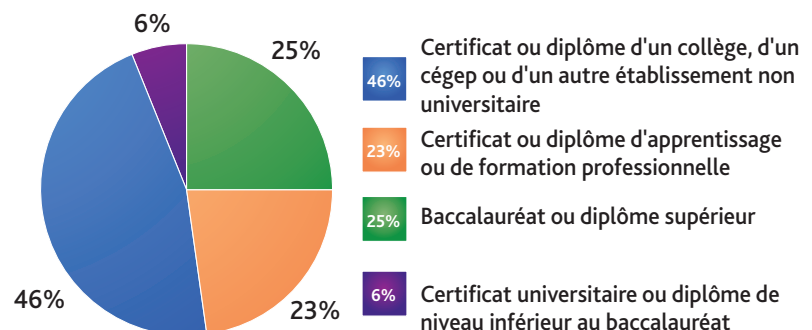


6 608

étudiants n'ont pas bénéficié d'un financement dans le cadre du PAEPS

228 245

diplômés de l'enseignement secondaire ont accédé à l'enseignement post-secondaire



¹ Toutes les données de cette page proviennent de Statistique Canada, sauf indication contraire. [Plus haut niveau de scolarité, selon l'identité autochtone, la géographie autochtone et la situation d'activité : Canada, provinces et territoires \[statcan.gc.ca\]](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-008-x/2021001/article/00001-eng.htm).

² Estimation pour 2021 mise à jour à partir de l'ERAS, 02-03-2018, comme indiqué dans la [Proposition de principe de 2021 sur les modèles d'EPS des Premières Nations](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-008-x/2021001/article/00001-eng.htm).



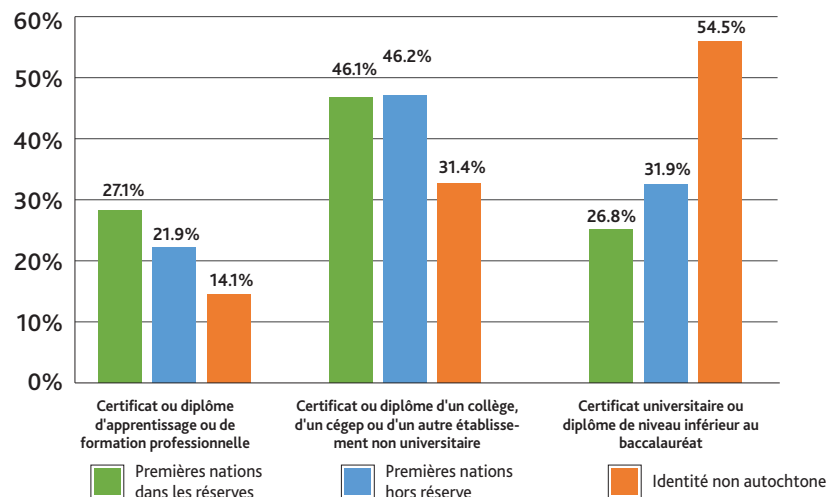
Éducation postsecondaire des Premières Nations : Fiche de renseignements sur les étudiants

COMPRENDRE LE FOSSÉ DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE



- Au cours des 15 dernières années, les taux de réussite des Premières Nations dans l'enseignement postsecondaire ont augmenté de manière importante au niveau collégial et universitaire, avec une augmentation de 26 points de pourcentage du taux de réussite des Premières Nations au niveau collégial et de 14 points de pourcentage du taux d'obtention d'un baccalauréat ou d'un diplôme plus élevé.³
- Les étudiants des Premières Nations qui suivent des études postsecondaires sont plus susceptibles d'obtenir des certifications professionnelles ou collégiales.
- En 2021, près de la moitié (46 %) des membres des Premières Nations ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales.

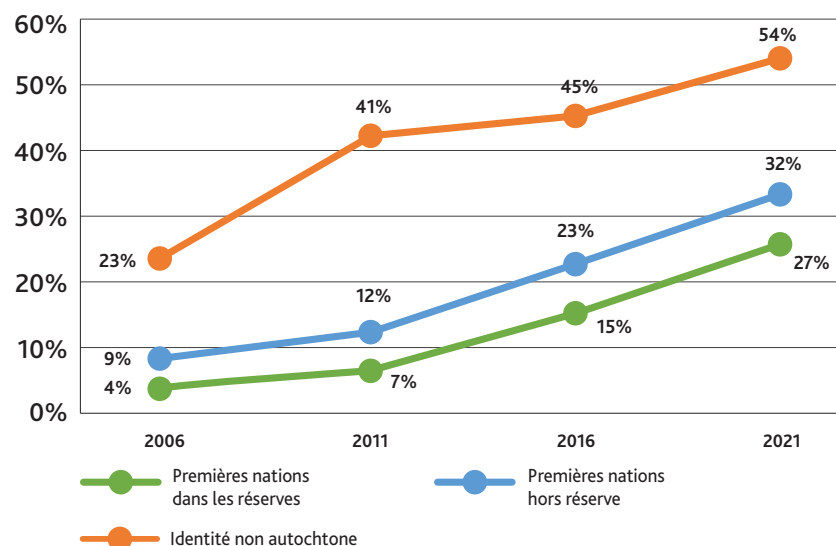
Figure 3 : Taux de réussite dans l'enseignement supérieur, 25-64 ans, par type de diplôme et région de résidence, 2021



Source : Statistique Canada. [Plus haut niveau de scolarité, selon l'identité autochtone, la géographie autochtone et la situation d'activité : Canada, provinces et territoires \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/97-564-xcb/2006001/article/00001-eng.htm)

- L'écart global dans l'enseignement postsecondaire entre les Premières Nations et les Canadiens non autochtones est directement lié à l'écart persistant dans la réussite universitaire.
- Le taux de réussite universitaire des Premières Nations a considérablement augmenté depuis 2006, les taux étant supérieurs de 23 points de pourcentage en 2021.
- L'écart actuel entre les Premières Nations et les Canadiens non autochtones reste de 22 points de pourcentage pour les Premières Nations hors réserve et de 27 points de pourcentage pour les Premières Nations dans les réserves.
- À l'heure actuelle, les membres des Premières Nations ayant obtenu un diplôme universitaire au niveau du baccalauréat et des études supérieures bénéficient de taux d'emploi légèrement supérieurs à ceux de leurs homologues non autochtones (1,4 point de pourcentage de plus au niveau du baccalauréat et 3,2 points de pourcentage de plus au niveau des études supérieures).

Figure 4 : Taux d'obtention d'un diplôme universitaire (certificat ou diplôme), 25-64 ans, par zone de résidence, 2006-2021



Source : Ibid.

³ Source : Statistique Canada - Recensement de 2006. Numéro de catalogue 97-564-XCB2006001.



Éducation postsecondaire des Premières Nations :

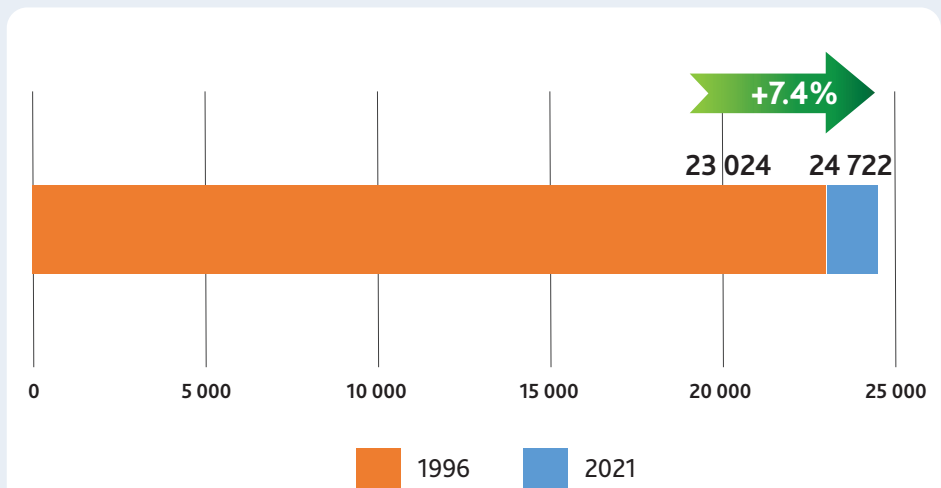
Fiche de renseignements sur les étudiants

MANQUE DE FINANCEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS DES PREMIÈRES NATIONS AU NIVEAU POSTSECONDAIRE



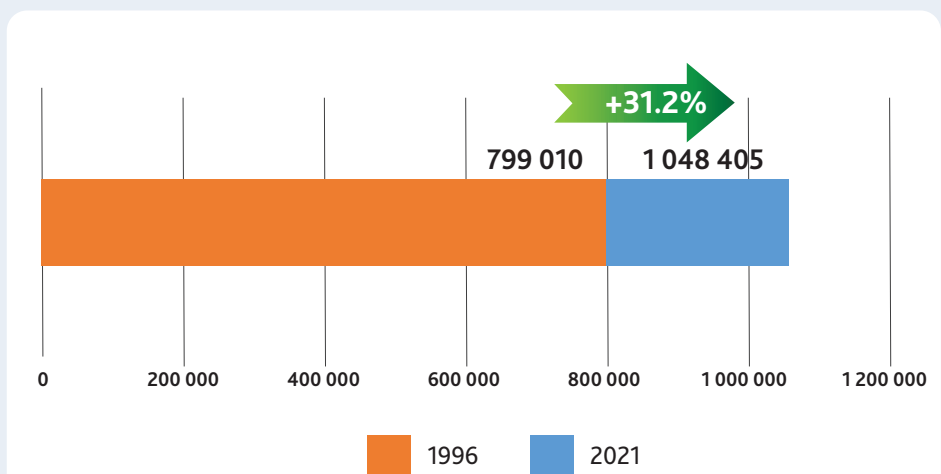
- Depuis 1996, le nombre d'étudiants bénéficiant d'un financement dans le cadre du PAEPS a été plafonné à environ 25 000 étudiants.
- Et ce, malgré l'augmentation de la population des Premières Nations et des taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires.
- Le PAEPS aide de 3 000 à 4 000 diplômés par an (environ 14 % des étudiants du programme).
- Les Premières Nations ont besoin d'un investissement supplémentaire de 8,53 milliards de dollars pour répondre aux besoins actuels des étudiants bénéficiant ou ne bénéficiant pas d'un financement.

Figure 5 : Étudiants bénéficiant d'un financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire 1996 vs. 2021



Source : Système d'information sur l'éducation (EIS), Services aux Autochtones Canada, 2020. Estimation de 2021 mise à jour à partir de ERAS, 02-03-2018, comme indiqué dans la Proposition de principe de 2021 sur les modèles d'EPS des Premières Nations.

Figure 6 : Population des Premières Nations 1996 vs. 2021



Source : Statistique Canada.



Éducation postsecondaire des Premières Nations :

Fiche de renseignements sur les étudiants

COMBLER L'ÉCART



Si les Premières Nations âgées de **25 à 64** ans atteignaient des taux d'éducation similaires à ceux du reste du Canada, il y aurait :



85 724

diplômés des Premières Nations supplémentaires de l'enseignement secondaire,



114 070

diplômés des Premières Nations supplémentaires de l'enseignement postsecondaire.⁴

Comblers le fossé éducatif entre les Premières Nations et le reste du Canada d'ici **2041** est associé à des avantages substantiels, notamment :

\$24,7 billion

d'augmentation du PIB des Premières Nations par rapport aux mesures de référence;



106 000 emplois supplémentaires pour les Premières Nations, soit une augmentation de **38,3 %** de la participation des Premières Nations;

Augmentation de **16,4 %** du nombre total d'emplois chez les Premières Nations⁵



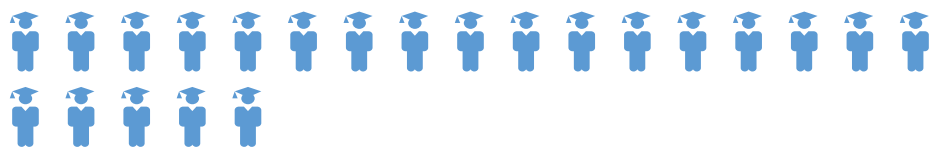
Tableau 7: Comblers l'écart parmi les Premières Nations âge de 25 à 64 ans

199 794 Membres des Premières Nations requis pour combler l'écart

 = 5,000 personnes



+ **85 724** nouveaux diplômés de l'enseignement secondaire des Premières Nations



+ **114 070** diplômés supplémentaires de l'enseignement postsecondaire des Premières Nations.

⁴ Par rapport aux mesures de référence.

⁵ Par rapport aux mesures de référence. Ces avantages sont amplifiés lorsque nous comblons l'écart de revenu conditionnel à l'éducation et l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation. Le SCPE utilise la population en âge de travailler (15+) pour déterminer ces avantages. Rapport en cours de finalisation : Comblers le fossé en matière d'éducation pour les Premières Nations au Canada : Évaluation des progrès et estimation des avantages économiques. [AFN-Closing-the-Gap_Report-2023_EN.pdf \[csls.ca\]](#) (en anglais),